ACADÉMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
C. N

Memoire

~~1. 39 la Martinière~~

~~Sur Les représentations qui furent faites au feu Roy sur la nécessité d'augmenter l'emplacement du local des Ecoles de Chirurgie~~

L'emplacement des Ecole de Chirurgie de Paris centre de toutes les instructions dans l'art de guérir [illegible] étoit resserré dans des bornes trop étroites. Le g[ran]d nombre de étudiants qui s'y rendent [illegible] tous les jours grand nombre d'étrangers, ne pouvoit y être admis qu'en partie: les cours et leçons qui y sont établis publiquement [illegible] de chirurgie, restoient sans fruit pour le plus grand nombre, faute de pouvoir [illegible] donnés à leur [illegible] du local. La Bibliothèque y étoit établie d'une manière [illegible] et par la même sans [illegible] dans une grande galerie [illegible] cabinet étoit [illegible] on étoit obligé d'assembler également [illegible] les [illegible], les expositions, les instruments [illegible]. Les Eleves sages-femmes prenoient leurs leçons d'accouchement [illegible] ou se rassembloient des Etudiants: Il n'y avoit point de salles pour recevoir en visite les malades indigens qui y venoient chaque jour [illegible] aux lumières des maîtres qu'il y [illegible]

Les attelliers de [illegible] confondus [illegible] avec le [illegible] de collège [illegible] des [illegible], ne pouvoient [illegible]

ARC 9 d. 9 n°1

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

tout le seul moyen qui ~~on faisoit~~ exigeoit

~~les élèves ... les ... ~~ ~~les~~

~~opérations sur le cadavre ... ces inconvéniens~~

~~expliq...~~ ~~l'Ecole pratique~~ qui est celui de ce ...

ceux de l'Ecole pratique, où les jeunes Etudians

sont formés ~~aux~~ [manuel des] opérations les plus ~~délic~~ importantes

de l'art, étoit relégué dans une maison —

étrangère tenue à loyer dans un quartier éloigné,

hors de la vue des chefs de l'Ecole. Ces inconvéniens

et plusieurs autres que rappellent le préambule des

lettres patentes du 24.9.bre 1769 déterminèrent le ~~feu~~

Roy ~~à transporter~~ toutes les acquisitions qui lui

furent faites à ~~transporter~~ ~~les Ecoles~~ [transférer] acquérir de l'administration

de l'ancien collège de ... le Grand ... ~~le collège de~~

~~Chirurgie ... ~~ ... ensemble des maisons

[voyageurs(?) l'ancien collège]

de Bourgogne et de celle des Cordeliers, pour son ~~...~~

emplacement y faire construire de nouvelles Ecoles

de Chirurgie et ... pour y réunir les

différens objets ~~qui formeroient~~ [formant] l'ensemble

de cet établissement utile. Les lettres patentes

qui confirmèrent cette acquisition sont du 24.9.bre

1769. Il fut en conséquence dressé différens plans +

Par arrest du 29 mars suivant, S.M., en approuvant

celui qu'Elle avoit choisi elle même, + ordonna

que le d. S. Gondoin demeureroit chargé des d. constructions

et qu'il seroit en ... fourni par le ... objet

... conformément aux ordres que S.M. seroit

en droit à cet effet. ~~Ce~~ ~~ce ...~~ le devis —

des ~~opérations~~ [ouvrages +] furent faits [en même tems] avec le ... le vrai-

ainsi que le plan qu'il arrêta.

Ce détail + qui sont ci joints

~~On voit ... le devis par le détail de~~

des constructions qui devoient être élevées

sur le terrein et

+ ~~qui avoit été dressé par le~~ [d'après les desseins du] S. Gondoin

+ montant à la somme de ...

L'Edifice a été en conséquence commencé ~~en~~
dès 1770 ~~et~~ il a été suivi depuis
avec le plus de activité en sorte que la totalité
des batimens seront couverts à la fin du mois
de la présente année 1777. Les grands établissemens
~~[illegible]~~ et ornemens sont aussi achevés; de manière ~~[illegible]~~
~~qu'il reste des opérations [illegible]~~ jusqu'à
~~ce moment [illegible]~~ la dépense est réglée au delà
des trois quarts & en quatre cinq + ~~[illegible]~~ de
80000.

~~Ce devis monte [illegible]~~ :
mais sur cette somme il n'a été fourni jusqu'à ce jour que
les [illegible] 6000 en deux termes ~~[illegible]~~ au
nom ~~de l'archevêque~~ sur le trésor royal, qui les a convertis
en assignations ~~[illegible]~~

savoir en ~~juillet~~ 1772	200000
en avril 1773	100000
en jan. 1774	20000
en may 1774	20000

Ces fonds ont été faits sur des ord. ~~au trésor~~ royal
expédiés au nom de l'archevêque sur le trésor royal ~~qui~~ ou
de ses ~~a~~ convertis en assignations sur les domaines et
bois : #

~~Ce [illegible]~~ à mesure que les fonds ont rentré, ils
ont été distribués aux entrepreneurs au prorata de leurs
ouvrages suivant les quittances qu'ils en ont données et que
l'archevêque produira ~~[illegible]~~ aux ordres ~~[illegible]~~
~~[illegible]~~. On conçoit que ~~ces~~ les rentrées se
faisant lentement il a fallu + aider les
ouvriers par des avances souvent considérables que
le S. de la M.[?] a tirées ~~[illegible]~~ de sa bourse et de celle
de ses amis; il y en a actuellement plus de 100000
de ~~[illegible]~~ ces avances. L'archevêque chargé de

On voit par l'exposé ci-dessus que —

+ il a été [illegible] des opérations qui font jusqu'à ce jour
quelles se montent à [illegible] 100000
90
75

+ pour n'apporter aucun retard dans
les constructions

ces constructions y a apporté le plus d'économie
selon les instructions qu'il a reçues, il peut répondre
qu'elles ne passeront pas la totalité
du devis —

~~L'établissement~~ la conven[tion] d'une nouvelle ~~collège~~ Ecole de Chirurgie étoit
indispensable pour recueillir le fruit d'une [illegible]
aussi utile [illegible] Que les devis des batim[ents]
faits, le plan arrêté ~~[illegible]~~
~~Qu'il~~ est réalisé ~~[illegible]~~
Que depuis cette été deliné que les fonds de bourse
[illegible] 1790 [illegible] ~~[illegible]~~
~~[illegible]~~ violation
combinaison [illegible] il ~~doit~~ [illegible]
~~[illegible]~~ besoin de fonds de 300
pour achever un ~~[illegible]~~ monument comme [illegible]
[illegible] au bien de ses sujets et aux progrès
~~[illegible]~~ de l'art [illegible] est relatif à la
~~[illegible]~~

La Martinière supplie M. le
Controleur general de vouloir bien
ordonner la delivrance de ces 300000 fonds
il est [illegible] ami de l'humanité et trop jaloux
des progrès des ~~[illegible]~~ arts pour ne pas contribuer assez
~~bien~~ ~~[illegible]~~ à la conservation des citoyens pour
[illegible] de ~~cette~~ cette l'acquisition
[illegible] tous les arts [illegible].

Il est digne de lui ~~[illegible]~~ de son amour
pour ~~l'avantage des sujets~~ ~~[illegible]~~ le bien de l'hum[anité]
l'humanité des [illegible]
~~[illegible]~~ a [illegible]
à [illegible] ~~qu'il~~ ~~qui~~ [illegible]
[illegible] aux yeux d'un ami qui
[illegible] ~~[illegible]~~ tous les [illegible]
[illegible] ~~[illegible]~~

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE